



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DÉLÉGATION AUX RISQUES MAJEURS
PRÉFECTURE DU NORD

SERVICE INTERMINISTÉRIEL RÉGIONAL DES AFFAIRES CIVILES
ET ÉCONOMIQUES DE DÉFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE

LILLE

Le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais
Le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais
Le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais

PLAN D'EXPOSITION
AUX RISQUES
NATURELS PREVISIBLES
MOUVEMENTS DE TERRAINS

PLAN DE ZONAGE

Zone soumise à des
mesures de prévention
Zone sans mesure
de prévention

Rendu public le : 23 AOUT 1993
Approuvé le : 16 MAI 1993

Echelle : 1/5000